



Refus de paiement assurance vie aux bénéficiaires

Par **Ema T**, le **23/05/2015** à **12:11**

BONJOUR marque de politesse

Ma maman est décédée dans l'incendie de sa maison et a souscrit une assurance vie.

L'assurance refuse de payer ; motif: maman avait bu plus que 0.51g/l.

Les documents s'ils existent ont brûlé et l'assurance ne me fourni pas la copie avec les documents signés. Elle a souscrit le contrat par téléphone.

Quel est mon recours pour obliger l'organisme à me fournir ces documents et comment puis-je faire valoir nos droits?

Est-ce que les clauses de ce contrat sont valide si elle n'ont pas été signée?

Merci pour vos réponses.